

420-2B5-LL Introduction aux bases de données

Pondération 2-3-3
Session Hiver 2024

Dispensé par **Christian Asselin**
Poste téléphonique 5510
christian.asselin@cll.qc.ca
Local G-204

AUTRES MOYENS DE COMMUNICATION AVEC LE PROFESSEUR
En plus des moyens indiqués sur la page couverture du plan de cours, les étudiants peuvent communiquer avec le professeur en tout temps par MIO.

DISPONIBILITÉ ET MODALITÉS DE PARTICIPATION
<p>Les périodes de disponibilité régulières du professeur seront affichées sur le babillard du département, près du local G-204. Pour vous assurer de la disponibilité du professeur pour une rencontre, il est fortement conseillé de prendre rendez-vous au préalable.</p> <p>La présence aux cours et aux périodes d'exercices est fortement recommandée et indispensable pour obtenir un rendez-vous pour des explications individuelles.</p> <p>Chaque semaine, du travail personnel est requis en dehors des heures de cours pour préparer ou finaliser les laboratoires et assimiler la matière vue en classe.</p>

COORDINATION DÉPARTEMENTALE	
Nom	Yvan Morrissey
Local	G-204
Poste tél.	5512
Courriel	yvan.morrissey @cegeplevis.ca

IDENTIFICATION DU COURS	
Titre	Introduction aux bases de données.
Numéro	420-2B5-LL
Session	Hiver2023
Pondération	2-3-3
Cours préalables	420-1A5-LL Logique de programmation
Objectif général	exploiter un système de gestion de base de données.

COMPÉTENCE(S)	
Numéro	00Q7
Énoncé de la compétence	Exploiter un système de gestion de base de données
Atteinte	Partielle – Afin que la compétence soit jugée complète, l'étudiant doit réussir les cours : <ul style="list-style-type: none"> • 420-4C5-LL Base de données et sécurité des applications
Éléments de compétence	<ul style="list-style-type: none"> • Créer la base de données. • Formuler des requêtes de lecture, d'insertion, de modification et de suppression de données

PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME						
<p>Session dans le programme : Session 2</p> <p>Ce cours requiert les connaissances informatiques du cours Logique de programmation</p> <p>Ce cours est le premier d'une série prévue en programmation tronc commun et est préalable au cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 420-4C5-LL Bases de données et sécurité des applications <p>Suite de cours en développement Web prévue au programme :</p> <p>Tronc commun</p> <table border="1"> <tr> <td>Session 2</td> <td>420-2B5-LL Introduction aux bases de données.</td> </tr> <tr> <td>Session 3</td> <td>420-4C5-LL Base de données et sécurité des applications</td> </tr> </table> <p>Profil Développement d'applications</p> <table border="1"> <tr> <td>Session 4</td> <td>420-2D7-LL Développement Web</td> </tr> </table>	Session 2	420-2B5-LL Introduction aux bases de données.	Session 3	420-4C5-LL Base de données et sécurité des applications	Session 4	420-2D7-LL Développement Web
Session 2	420-2B5-LL Introduction aux bases de données.					
Session 3	420-4C5-LL Base de données et sécurité des applications					
Session 4	420-2D7-LL Développement Web					

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	
Méthodologie	2 heures de théorie et 3 heures de laboratoire obligatoires sont prévues à chaque semaine. 2 heures de travail personnel sont aussi prévues pour permettre à l'étudiant d'effectuer des lectures et des recherches ainsi que compléter les travaux.
Travail attendu des étudiants	Il est de la responsabilité de l'étudiant de compléter et remettre ses travaux pratiques dans les délais prescrits. Pour tout retard, une pénalité de 10% par jour de retard sera appliquée. De plus, l'étudiant a la responsabilité de se présenter aux périodes prévues pour les évaluations. Le droit de reprise d'une évaluation pour un étudiant absent ne s'exerce pas automatiquement. L'étudiant a la responsabilité de prévenir le professeur de son absence et de discuter avec lui des modalités de reprise.
Évaluations	4-6 Travaux pratiques 25% 3 Examens 75%
Seuil de réussite	Une moyenne cumulative de 60% ou plus doit être atteinte pour réussir le cours.

CONTENU DE COURS		
	Théorie	Laboratoire
Semaine 1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de cours Qu'est-ce qu'un SGBD : <ul style="list-style-type: none"> ▪ historique, ▪ Modèle hiérarchique, ▪ Modèle réseau, ▪ Modèle objet ▪ Modèle relationnelle 	Laboratoire #1 L'outil en mode commande SQL*Plus
Semaine 2	Terminologie propre aux bases de données et aux SGBD <ul style="list-style-type: none"> ▪ CREATE, ALTER, DROP ▪ Type de données 	Laboratoires #2 Création et manipulation d'une table
Semaine 3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les tables ▪ Les Champs ▪ Instructions insert ▪ Les fichiers scripts 	TP#1 (4%) Manipulation de données dans une table
Semaine 4	Les Contraintes de champs <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les contraintes ▪ les clés primaire, clés étrangères 	TP#2 (4%) Introduction aux contraintes de colonnes

Semaine 5	Examen #1 (25 %)	Laboratoire #3 Sql Developer
Semaine 6 Semaine 7	Instruction <ul style="list-style-type: none"> ▪ Select avec Join ▪ Instructions update, delete ▪ Select avec where ▪ Entité relation avec cardinalités 	TP#3 (4%) Utiliser la commande JOIN dans l'environnement SQL developer d'Oracle.
Semaine 8 Semaine 9	Les opérateurs spécifiques <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projection, 	TP#4 (4%) PL/SQL
Semaine 10	Examen #2 (25 %) Même note que l'examen #1	
Semaine 11	Le langage PL/SQL	TP#5 (5%) (suite) PL/SQL
Semaine 12	Le langage PL/SQL	TP#5 Les films du plein Pays Modèle entité-relation
Semaine 13 Semaine 14	Les vues Les synonymes Les Formulaires	TP#6 (4%) Projet Les films du plein Pays
Semaine 15	Examen #3	

TECHNOLOGIES VUES DANS LE COURS
Un SGBD relationnel
MATÉRIEL DE COURS
Inscrire ici : - Les documents sont remis sur LÉA dans Documents

POLITIQUE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES	
Annnonce des évaluations	<p>Selon l'article 1.7 de la PIEA, « (...) le professeur présente, au moins une semaine avant une évaluation sommative, ses attentes, ses exigences, les critères d'évaluation, le matériel autorisé, la durée, la pondération et les critères d'évaluation des objectifs langagiers. Il précise également les éléments du contenu du cours sur lesquels l'évaluation portera. »</p> <p>Selon l'article 1.10 de la PIEA, « Le professeur communique aux étudiants, au plus tard quinze (15) jours ouvrables suivant la passation d'une situation d'évaluation à l'enseignement régulier, les résultats qu'ils ont obtenus à ces évaluations (cette disposition ne s'applique pas à la note finale). »</p>
Évaluations et révision de notes	

<p>Lien vers la PIEA</p> <p>Lien vers les RDEA</p> <p>Lien vers la PVL</p>	<p>Selon l’article 1.11 de la PIEA, « Le professeur permet à tout étudiant de consulter la copie corrigée de son examen ou de son travail. »</p> <p>Selon l’article 10.1.1 de la PIEA, « L’étudiant a la responsabilité de consulter la copie corrigée de son évaluation sommative et de rassembler tous les éléments en sa possession sur lesquels il fonde sa demande de révision de notes. »</p> <p>Selon la section 10.2 de la PIEA :</p> <ul style="list-style-type: none">• « Pour tout résultat communiqué en cours de session, l’étudiant qui veut voir un résultat révisé doit, dans un délai de cinq (5) jours ouvrables suivant la communication de la note (...) ».• « Pour tout résultat communiqué après la session, l’étudiant doit soumettre sa demande de révision de notes le plus tôt possible, mais au plus tard cinq (5) jours ouvrables après la date officielle de dépôt des notes de la session.(...) ». <p>** Pour connaître toutes les règles et modalités de demande de révision de note, consulter la section 10 de la PIEA, en lien ci-bas.</p> <p>Politique institutionnelle d’évaluation des apprentissages : http://cll.qc.ca/admin/wp-content/uploads/2018/06/POL_PIEA.pdf</p> <p>Règles départementales d’évaluation des apprentissages :</p> <p>Politique de la valorisation de la langue : http://cll.qc.ca/admin/wp-content/uploads/2012/05/2231-00-10.pdf</p>
---	--